



Motion en faveur du maintien de l'établissement La Nive sur la commune d'Itxassou et pour la défense des emplois

Considérant :

- le projet de relocalisation du CSSR « La Nive » visant le transfert de l'établissement vers la polyclinique d'Aguiléra,
- tout projet visant à la mutation ou la fermeture de ce centre,

Considérant la place essentielle qu'occupe l'établissement « La Nive » sur notre territoire tant dans le paysage médical qu'en terme d'emploi et d'activité économique,

Considérant la nécessité de veiller à un équilibre entre les fonctions résidentielles et économiques sur notre territoire,

Considérant notre responsabilité d'élus et de citoyens à sauvegarder l'emploi dans notre bassin de vie de l'intérieur,

Le **CONSEIL MUNICIPAL de Bassussarry**, dans sa réunion du 30 septembre 2014,

DENONCE l'absence totale d'information et de concertation tant de la part de l'UGECAM que de l'ARS au mépris du rôle de la collectivité locale,

S'ELEVE contre cette stratégie du « passage en force »,

EXIGE une concertation véritable et élargie à toutes les parties prenantes à la continuité du CSSR « La Nive » sur la commune d'Itxassou,

S'ENGAGE :

- A soutenir les personnels du CSSR « La Nive » dans la défense de leurs emplois et de l'activité de l'établissement,
- A se mobiliser en faveur du maintien de ce service de santé sur la commune d'Itxassou.

Motion adoptée à l'unanimité du conseil, Mme Recart s'abstenant.